

Interpellation de Monsieur Yves Bassambi au Collège du Bourgmestre et des Echevins concernant « les nouvelles mesures de police et coordination intercommunale » au Conseil communal du 25 mars 2026

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, Chères et chers collègues du Conseil communal,

Lors de nos séances du 28 janvier et du 25 février derniers, je vous interpellais sur la situation critique du Quartier Nord. Vous nous aviez alors détaillé un plan d'action reposant sur l'ouverture de l'antenne de la rue Verte, le déploiement de 16 Gardiens de la Paix et un renforcement des sanctions en matière de propreté.

Je salue à nouveau ces avancées concrètes, notamment l'accueil des publics vulnérables à l'antenne communale, qui démontre que la proximité porte ses fruits. Cependant, l'actualité récente nous confirme que le défi reste immense et nécessite une réponse encore plus structurelle

Nous avons appris la mise en place de nouvelles mesures de police, de concertation avec la commune de Schaerbeek, visant à instaurer un couvre-feu pour les lieux de prostitution et les établissements accessibles au public entre 01h00 et 06h00.

Si ces mesures de "fermeture nocturne" semblent nécessaires pour ramener le calme, elles soulèvent plusieurs questions quant à leur application et leur impact sur la vie du quartier :

1. Uniformisation et Contrôle : Comment le Collège compte-t-il assurer le respect effectif de ces nouveaux horaires de fermeture ? La zone de police Bruxelles-Nord dispose-t-elle des effectifs suffisants pour garantir que cette "fermeture synchronisée" entre Saint-Josse et Schaerbeek ne déplace pas simplement le problème de quelques rues ?
2. Lutte contre le blanchiment : Vous avez mentionné le lancement d'enquêtes d'intégrité pour lutter contre le blanchiment d'argent dans certains commerces. Quel est le calendrier de ces enquêtes et comment la commune collabore-t-elle avec le Parquet pour cibler les établissements problématiques du quartier ?
3. Vitesse et Sécurité routière : La limitation des trottinettes à 8 km/h est une mesure intéressante pour la sécurité des piétons. Comment cette contrainte technique sera-t-elle implémentée avec les opérateurs de partage (flotte libre) spécifiquement sur notre territoire communal ?
4. Accompagnement Social : La fermeture nocturne des établissements risque d'isoler davantage les publics précaires et les travailleurs/euses du sexe présents dans la rue durant ces heures. Le renforcement des maraudes associatives annoncé est-il déjà opérationnel pour pallier ce risque d'insécurité accrue pour les plus vulnérables ?

Monsieur le Bourgmestre, les habitants attendent que ces annonces transforment durablement leur quotidien. La "sécurité par la présence" que vous prôniez en février doit maintenant s'accompagner d'une "sécurité par la régulation".

Je vous remercie d'avance pour vos éclaircissements sur la mise en œuvre de ce nouveau volet de la Task Force.